

LEmag

LA REVUE DE L'UNSA FERROVIAIRE



L'UNSA, un syndicalisme intergénérationnel

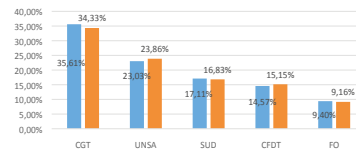


PROTECTION SOCIALE

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Protection Sociale

PAGE 10

Résultats 2014 / 2015



SPÉCIAL ÉLECTIONS

Encart résultats élections

PAGES 11 à 14



DU CÔTÉ DES RETRAITÉS

Pour une Europe solidaire, plus sociale

PAGE 23

EDITO

Affirmer nos valeurs pour un syndicalisme positif

PAGE 3

Avec votre assurance vie GMF, prenez votre avenir financier en main.



Avec le contrat multisupports Multéo de GMF, vous pouvez doser la sécurité et opter pour la performance des marchés financiers. C'est vous qui déterminez les règles du jeu.



Rendez-vous sur www.gmf.fr
ou appelez le

N° Vert 0 800 88 11 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

GMF VIE - Société anonyme au capital de 186 966 736 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 315 814 806 R.C.S. Pontoise
Siège social : 1, rue Raoul Dautry - CS 40003 - 95122 Ermont Cedex - Tél. 0 970 809 809 (numéro non surtaxé). Internet : www.gmf.fr



SOMMAIRE

- **DEVELOPPEMENT SYNDICAL** P 4
 - Le GN DS sous le soleil de Marseille
- **EUROPE** P 5
 - Campagne ETF/ASCT
- **NOS MÉTIERS** P 6 À 9
 - PAI de Paris Gare de Lyon : retour vers un futur proche
- **PROTECTION SOCIALE** P 10
 - Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Protection Sociale
- **SPÉCIAL ÉLECTIONS** P 11 À 14
 - L'UNSA-Ferroviaire dans le sens de l'histoire !
- **SPÉCIAL ÉLECTIONS** P 15
 - Elections des administrateurs salariés
Bons résultats de l'UNSA-Ferroviaire
- **VIE SYNDICALE** P 16
 - La clef sous la porte pour un site historique
- **DANS NOS RÉGIONS** P 17
 - Assemblée Générale de l'UR Languedoc Roussillon
 - Assemblée Générale de l'UR de Paris Saint-Lazare
- **DU CÔTÉ DES RETRAITÉS** P 18 À 23
 - Le billet du Président de l'UFR
 - Assemblée Générale du secteur de Nantes
 - 2015, l'année des départs en retraites sur PSE
 - L'Assemblée Générale du Syndicat des retraités du secteur de Toulouse Midi Pyrénées
 - Syndicat des retraités de Nancy. Une Assemblée Générale... pas ordinaire !
 - Un p'tit tour de l'UFR... à Tours
 - Pour une Europe solidaire, plus sociale

LE mag 

Le Mag, la revue de l'UNSA Ferroviaire

56 rue du Fg Montmartre - 75009 Paris

Tél. : 01 53 21 81 80 - Fax : 01 45 26 46 65

Courriel : federation@unsa-ferroviaire.org

Site : www.unsa-ferroviaire.org

Directeur de la publication : Marc Baucher

Membres du Comité de rédaction :

Sylvie Bon Garnier, Alain Fennerich, Monique Tessier

Courriel : baucher.m@unsa-ferroviaire.org

Photos : Régis Chessum, François Durivault,

Monique Tessier

Conception/réalisation : IPPAC

14, rue du Patronage Laïque - 52000 CHAUMONT

Impression : ROTO CHAMPAGNE certifiée IMPRIM'VERT

Z.I. La Dame Huguenotte - 52000 CHAUMONT

CPPAP : 0917 5 07536 - ISSN : 0.395-3.728

EDITO



Affirmer nos valeurs pour un syndicalisme positif

Je ne peux rédiger cet éditto sans aborder les terribles événements des 13 et 14 novembre, même si ces tragédies n'ont aucun lien.

Les attentats du vendredi 13 novembre ont mis une fois de plus en lumière les effets des fanatismes religieux et leur stratégie de fragiliser notre monde libre. Nous nous sentons certainement protégés de ces attaques à grande échelle.

Ces agressions sans précédent sur le sol Français nous ont ramenés à la triste réalité. Fermer les yeux sur les risques encourus par notre démocratie serait à minima irresponsable, sinon suicidaire.

Notre système démocratique est en danger face au fanatisme religieux à la stratégie politique bien élaborée de ces groupes. Combattre cet obscurantisme passe aujourd'hui, compte tenu de l'urgence, par des moyens radicaux. Certains s'en offusquent et le dénoncent. Mais la défense de nos valeurs démocratiques passe parfois par des chemins douloureux mais indispensables.

Ces assassins souhaiteraient opposer les citoyens les uns contre les autres en espérant un amalgame que certains n'hésitent pas à exploiter.

Ne tombons pas dans ce piège qui nous mènerait tout droit vers une explosion sans précédent de notre société et le néant. Les amalgames sont le terreau de tous les extrémismes, religieux et/ou politiques. Affichons nos valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité face à l'obscurantisme, l'intolérance et la haine.

Le samedi 14 novembre, la tragédie du déraillement de la rame TGV d'essais en Alsace a été un véritable drame vécu par les cheminots, les salariés du ferroviaire et leur famille. Onze collègues qui ont perdu la vie, trente-six blessés dont certains très grièvement touchés, nous ont rappelé les risques inhérents liés à notre métier.

L'UNSA-Ferroviaire s'est associée à la douleur individuelle et collective provoquée par ce drame. Il y a le moment du deuil, celui des enquêtes et des décisions. Que ces étapes soient respectées pour le souvenir de nos collègues. Le temps des interrogations va arriver. L'UNSA-Ferroviaire s'est portée partie civile pour accéder au dossier. Ne tirons pas prématurément de conclusions. Evitons simplement qu'une telle catastrophe ne se reproduise.

Après cette actualité dramatique, je reviens vers les résultats des élections CE/DP/CS/CA. Malgré une stabilité des rapports de force entre organisations syndicales, l'UNSA-Ferroviaire a été la seule à progresser sensiblement.

Quand certains baissent, d'autres stagnent, l'UNSA-Ferroviaire continue sa progression permanente, pourtant dans un contexte difficile.

En cette fin d'année, je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes.

Par Marc BAUCHER ■

Le GN DS* sous le soleil de Marseille

* Groupe National du Développement Syndical

► **L'UR PACA EST HEUREUSE D'ACCUEILLIR LE GN DS À MARSEILLE ET SE RÉJOUIT DU NOMBRE DE PARTICIPANTS.**

Stéphane Crespin nous parle de l'importance de se développer « car c'est utile au syndicalisme, mais il faut y penser comme une source d'épanouissement syndical ». Il nous parle des conditions de réussite d'un mouvement de grève ou de revendications. Pour l'UR PACA, la réussite d'un mouvement passe également par l'encadrement, car tous ensemble, nous pouvons réaliser quelque chose. Il est important de « mailler » de l'exécution à l'encadrement (exemple de l'ECT de Marseille) pour qu'il n'y ait aucune scission. Il finit son intervention en rappelant que l'UR PACA est la 1^{ère} du Sud-Est en termes d'adhésions pour l'année 2015, « c'est une petite UR mais tout est faisable ! »

Pour Stéphane qu'il ne faut surtout pas hésiter à demander une petite aide, un conseil, ou à partager aussi entre UR/UAD, collègues... Il faut être fédéré pour être plus fort ensemble !

► **COMPTE-RENDU DU GT JEUNES DU 8 SEPTEMBRE 2015 À METZ PAR ROMAIN BONNEFOY**

Il y a eu une bonne participation à ce Groupe de Travail Jeunes (GT) délocalisé à l'UR Lorraine, et malheureusement pas assez de temps pour évoquer tous les sujets. Une fois de plus, les débats furent riches et nourris.

- Il ressort du débat que la communication a beaucoup évolué à la Fédération depuis plus d'un an, c'est très positif en termes d'image. Mais il faudrait axer cette communication sur la nécessité de s'investir (CE, DP...) via des mémos ou des tracts de la fédération.
- Des questions sont alors posées sur la communication du GT Jeunes au sein des UR/UAD. Certains se rendent compte, au fil des réunions et rencontres, que le GT Jeunes est encore assez peu connu et manque de médiatisation auprès des jeunes de l'Entreprise.



- Il est important pour ce groupe de travailler sur cet axe afin de progresser dans les mois à venir...

► **LA NOUVELLE ASSURANCE PROFESSIONNELLE UNSA**

Sophie Girard nous présente en avant première la nouvelle assurance professionnelle contractée par l'UNSA-Ferroviaire.

- Cette assurance est proposée aux adhérents UNSA-Ferroviaire (Personnel à Statut, Contractuels, Entreprises Ferroviaires et Filiales) et concerne tous les métiers. La souscription se fait via l'UR/UAD obligatoirement.
- Cette assurance est un argument de plus pour faire des adhésions et promouvoir le développement syndical...

► **LIVRET D'ACCUEIL NOUVELLE GÉNÉRATION**

Nous rappelons que chaque UR/UAD a droit à 100 livrets en 1^{ère} dotation. Pour celles et ceux qui les ont distribués, il s'avère que ces livrets ont beaucoup de succès sur le terrain et auprès de nos adhérents. Je tenais une fois de plus à remercier Gilbert Poitevineau de l'UR Paris-Nord. Nous lui souhaitons tous une bonne et longue retraite.

► **INFORMATIONS DIVERSES**

- Une plaquette sur le fonctionnement de l'UNSA-Ferroviaire est en cours de production par Jean-Louis

Chivot (UR Picardie) et Delphine Ledieu. Cette plaquette est réalisée suite à de nombreuses demandes lors des différents GN/GT. Il s'avère que beaucoup de nos adhérents ne connaissent pas nos instances au sein de l'UNSA et ne comprennent pas toujours comment certaines décisions sont prises. Cette plaquette expliquera de façon simple notre structure, les instances de la fédération, pourquoi et comment elles fonctionnent.

- Un « kit nouvel adhérent » est à l'étude également, car nous avons de plus en plus d'adhérents, notamment dans les entreprises ferroviaires et filiales.
- Un « Mémo argumentaire pour les élections » est distribué ce jour à chaque participant, rédigé par Olivier Brosse (Expert Traction).

Ce GN DS s'achève dans un esprit chaleureux et dans la bonne humeur comme à chaque réunion. Un grand MERCI à l'UR PACA pour son accueil, une organisation au top et avec le soleil ! Un remerciement tout spécialement à Sylvie Bonnet pour son sourire et sa disponibilité lors de la préparation de ce GN DS. PACA une UR dont la dynamique est confirmée par sa progression aux élections. Merci à celles et ceux qui ont participé à cette réunion et qui font que ce groupe soit aussi dynamique chaque fois, avec de nouveaux projets à la clé !

Par Delphine LEDIEU et Béatrice CHANSARD ■

Campagne ETF/ASCT

► **LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS (ETF), QUI RASSEMBLE DES SYNDICATS DE CHEMINOTS DE TOUTE L'EUROPE, A LANCÉ UNE CAMPAGNE EUROPÉENNE POUR MAINTENIR DES ACCOMPAGNEURS DE TRAINS À BORD DES CIRCULATIONS.**

L'UNSA-Ferroviaire, syndicat affilié à l'ETF, opposé à la mise en place de l'EAS (Équipement Agent Seul) et à la suppression des Chefs de bord, participe à cette campagne européenne de sensibilisation des voyageurs.

L'idée d'une action s'est imposée d'elle-même suite à un questionnaire envoyé aux différents affiliés européens. Ce questionnaire mettait en exergue une augmentation significative de mises en place de trains sans accompagnateurs, dans de nombreux pays européens, généralement pour des gains de productivité.

L'ensemble des syndicats affiliés à l'ETF s'est positionné pour une action européenne, soutenue par ceux qui bénéficient encore d'une loi garantissant un accompagnateur formé à la Sécurité, Sûreté et aux services aux voyageurs, comme en Norvège ou au Luxembourg qui s'appuient sur le fait que les lois peuvent malheureusement évoluer.

Le lancement de la campagne a débuté par une conférence de presse le 27 octobre à Bruxelles avec la présence de l'UNSA-Ferroviaire, dans les locaux de l'ETF. Des actions de sensibilisation du public ont débuté le 29 octobre dans les différents pays d'Europe, dont la France.

Pour des raisons économiques, les entreprises de transports ferroviaires européennes, y compris la France, choisissent de supprimer les Chefs de Bord. Leur suppression crée des zones de non droit favorisant l'insécurité et la fraude à bord des trains.



Néanmoins dans un train, les missions (4S) et responsabilités du Chef de Bord sont multiples :

- Sécurité : prise en charge des voyageurs en cas d'accident ou d'incident,
- Sûreté : prévention des conflits et des agressions,
- Sauvegarde des recettes : contrôle et délivrance des titres de transport à bord des trains,
- Service : aide, conseils, informations aux voyageurs et assistance aux personnes en situation de handicap.

Le forum européen des personnes handicapées (FEPH) soutient cette campagne. Pour ce forum, les personnes handicapées et à mobilité réduite devraient pouvoir choisir la façon d'être informées et recevoir de l'aide si nécessaire, lorsqu'elles voyagent. Même si les personnes handicapées souhaitent voyager en toute indépendance, les gares et les trains sont loin d'être totalement accessibles aux PMR (Personne à Mobilité Réduite). Le personnel constitue un maillon précieux qui rend les voyages en train accessibles pour ces personnes. Plus spécifiquement, ils garantissent un voyage en toute sécurité et sûreté.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, le maintien des Chefs de bord, pour assurer non seulement



Pour l'UNSA-Ferroviaire, Nathalie WETZEL et Hélène DUFOSSE.

les missions de Sécurité, Sûreté, mais aussi une lutte contre la fraude et un Service de qualité à bord des trains, est un combat national et européen.

Pour toutes ces raisons, l'UNSA-Ferroviaire exige la reconnaissance de la nécessité des chefs de bords et revendique le maintien de chefs de bord formés dans tous les trains.

Une lettre ouverte à la Direction des trains a été envoyée le 29 octobre.

Par Nathalie WETZEL
et Mohamed BENBEKHTI ■

PAI de Paris Gare de Lyon : retour vers un futur proche

➤ **DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, L'ENTREPRISE A ENTAMÉ UNE CENTRALISATION POUSSÉE DE LA GESTION DU TRAFIC À TRAVERS LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX POSTES D'AIGUILLAGE APPELÉS « COMMANDE CENTRALISÉE DU RÉSEAU ».**

Cette modernisation des postes CCR nécessite un budget colossal dont le coût global est estimé à 10 milliards d'Euros. La Direction nous vante l'avenir de jours meilleurs avec ses nouveaux postes du futur. Cependant, comme toujours, ces belles évolutions technologiques s'accompagnent d'une productivité induite.

Ce programme ambitieux de modernisation concerne les aiguillages et les signaux ferroviaires des 14 000 Km du réseau principal gérés par 1 500 postes d'aiguillages mécaniques, électriques ou informatiques. Cette mise en œuvre sera progressive jusqu'en 2032, avec la construction prévue de 16 salles CCR.

Le projet du PAI (Poste d'Aiguillage Informatisé) de Paris Gare de Lyon s'inscrit pleinement dans ce contexte.

➤ **UNE OPÉRATION PARTICULIÈRE : LA RÉGÉNÉRATION DES POSTES 1 ET 2 DE PARIS LYON**

Petit rappel historique :

A l'origine, ce projet s'appelait CCR Paris Auvergne et devait être mis en service en novembre 2015.

Lors des différents groupes de travail CCR qui ont eu lieu le 24 février 2011, le 22 novembre 2012, le 7 janvier 2014, l'UNSA-Ferroviaire s'est fortement impliquée sur les différents sujets techniques et humains liés à ces profonds changements.

Notre Organisation Syndicale avait d'ailleurs alerté l'Entreprise le 22 novembre 2012 sur les difficultés techniques importantes qui allaient se poser sur certains programmes, notamment avec la fusion des différents postes.

Le système MISTRAL était dans l'impossibilité de gérer l'ensemble du plan de voies (trop d'itinéraires et trop d'appareils de



voie). De plus, la gestion des aléas faisant partie du quotidien de ce site bousculait de façon trop importante le déroulement de la programmation de circulation théorique. A l'époque, La Direction n'avait pas voulu tenir compte de nos alertes, et même si elle ne niait pas les difficultés du projet, elle continuait d'affirmer que tout cela serait résolu à la mise en service en novembre 2015. Il est vrai que le fait de repousser la date allait engendrer un surcoût de plusieurs millions d'euros !

Peine perdue, en effet, l'UNSA-Ferroviaire a eu raison avec plus d'un an d'avance. Cette question sur la Gare de Lyon a fait l'objet de plusieurs rencontres dans l'Entreprise

en 2013 (sans les organisations syndicales) pour revoir la date de mise en service. Dix-sept personnalités se sont réunies en septembre 2013 pendant une semaine pour revoir l'exploitabilité technique de la Gare de Lyon et faire le constat, que sur ce site, tout ne peut pas être programmé par l'interface MISTRAL compte tenu, entre autres, du manque de régularité. En effet, il convient de rappeler que la régularité des trains à l'arrivée est estimée à 65 % et celle des trains au départ à 89 %.

Le projet fut revu avec différents intervenants, et la date de mise en service repoussée dans un premier temps, les 1er et 2 avril 2017. Cette date est ensuite deve-

nue caduque, en raison du changement de calendrier scolaire pour l'année 2016 / 2017. Cette décision du Ministère de l'Education a été actée officiellement en avril 2015. Finalement, à ce jour, la date prévisionnelle de la mise en service du PAI de Paris Lyon est envisagée les samedi 18 et dimanche 19 mars 2017, sauf imprévu.

L'UNSA-Ferroviaire prend acte de cette date, mais note quand même qu'il reste encore certains défis technologiques en termes d'ingénierie de conception à résoudre. Le calendrier sera très serré, pour tenir les délais.

Cette régénération technologique s'accompagnera donc d'une télécommande des installations dans un bâtiment neuf construit et localisé à 150 m de la gare de Vigneux-sur-Seine. Il est situé sur la ligne D du RER, et sur une parcelle de 8 470 m. A noter, par ailleurs, que ce bâtiment est situé en zone inondable...

Ce nouveau poste PAI avec interface de commande contrôle MISTRAL permettra d'améliorer la qualité du service rendu, par rapport aux anciens postes devenus obsolètes avec l'augmentation importante du trafic.

► LES ENJEUX DU PROJET

Enjeu sécurité :

La technologie employée en 1933 pour construire les postes Thomson Houston (Postes 1 et 2 de Paris actuels) n'est pas en capacité d'évoluer pour s'adapter aux exigences rendues indispensables par l'environnement des technologies informatiques récentes (suivi des trains, télémaintenance, Gestion Opérationnelle des Circulations, ...).

Enjeu production :

Le plan de transport concernant Paris Gare de Lyon n'a cessé de se densifier, rendant nécessaire la mise à niveau des outils de fonctionnement de la gare. L'information en temps réel sur les trains est devenue un enjeu essentiel dans la qualité du service offert aux voyageurs. Ainsi, ce projet PAI permettra de moderniser et disposer de capacités nouvelles (passage de 60 à 660 localisateurs).

Enjeu humain :

Le changement imposé par cette modernisation portée par le projet PAI Paris Lyon entraînera des changements importants en termes d'organisation du travail.

L'UNSA-Ferroviaire veillera à ce que chaque agent concerné par cette réorganisation soit pris en charge correctement par les services RH.

Outre le changement de lieu géographique



dans cette banlieue, pour les agents qui intégreront ces nouveaux postes, une formation importante et spécifique sera nécessaire dans les différents domaines « technique », « consigne / poste de travail », « environnement de gare ».

L'interface de commande / contrôle MISTRAL :

La version de l'outil MISTRAL qui sera mis en service sera la version 9.

Cette interface MISTRAL sera composée de 10 modules :

- Le module SUIVI,
 - Le module Système Normalisé de Commande Informatisé (SNCI),
 - Le module Système Normalisé de Programme Informatisé (SNPI),
 - Le module Système Normalisé de Contrôle Optique (SNCO),
 - Le module Fédérateur des Alarmes (MFA),
 - Le Module Archivage et Maintenance,
 - Le module de Gestion des Protections Travaux (MGPT) : (non disponible à la mise en service),
 - Le module de SMDI (Serveur Mistral de Diffusion d'Informations),
 - Le module de Commandes Diverses (CDiv),
 - Le module de Fichier Temps Réel (MFTR).
- L'outil de contrôle commande offrira la possibilité d'adapter le nombre de tables de circulation ouvertes en fonction des besoins du service liés au plan de transport et aux opérations de maintenance.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, même si l'outil informatique connaît la destination de chaque train et son heure de passage théorique évitant aux opérateurs de programmer manuellement le passage des

trains en gare, la situation de Paris Gare de Lyon est particulière, car il s'agit de la gare origine du Réseau Sud-Est avec une imbrication de l'exploitation compliquée par le nombre élevé de circulations croisant dans les deux sens.

Par conséquent, pour l'UNSA-Ferroviaire, la gestion des aléas reste un savoir-faire exclusivement humain. En effet, quand un train est retardé, c'est toujours l'opérateur qui le « recale » dans le plan de circulation. Il sera donc nécessaire de s'appuyer sur un nombre suffisant d'agents pour éviter une surcharge de travail qui serait préjudiciable pour la qualité de service et pour la sécurité.

► FUTURE ORGANISATION DU TRAVAIL

La composition des 5 futurs Secteurs Circulations sera la suivante :

- Le secteur des voies à lettres : « A à I » + « J à N » :
- Le Poste 1 de Paris actuel pourra être divisé en 2 Secteurs Circulation :
- Le secteur « voies A à I » qui sera tenu par un Agent Circulation (AC), qualification E en 3X8 h, 7 jours / 7 jours.
- Le secteur « voies J à N » qui sera tenu par un Agent Circulation (AC), qualification D en 3X8 h, 7 jours / 7 jours.

Le secteur des voies à chiffres : « 5 à 23 » + « voies de service » :

Le Poste 2 de Paris sera divisé en 2 Secteurs Circulation :

- Le secteur « voies 5 à 23 » qui sera tenu par un Agent Circulation (AC), qualification E en 3X8 h, 7 jours / 7 jours.

- Le secteur « voies de service » qui sera tenu par un Agent Circulation (AC), qualification C en 2X8 h, 7 jours / 7 jours.

Le secteur des voies « M » :

- Un Agent Circulation « voies M » qualification D en 3X8 h, 7 jours / 7 jours.

Les missions de Chef Circulation Ligne (CCL) et Adjoint :

Les secteurs ci-dessus seront placés sous l'autorité d'un CCL, de qualification F en 3X8 h, 7 jours / 7 jours. Il sera comme actuellement assisté par un adjoint CCL, de qualification E en 3X8 h, 7 jours / 7 jours. Le CCL, aura autorité sur les Agents Circulations de l'ensemble ferroviaire de Paris Lyon, Paris Bercy et la Gare Souterraine Banlieue (GSB), pour organiser et gérer les circulations sur ses Secteurs Circulations. Il exercera également comme actuellement les fonctions de régulateur.

► LES FUTURES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'environnement de travail :

Le nouveau poste PAI de Paris Lyon sera donc installé au Poste de Commande à distance (PCD) situé à Vigneux-Sur-Seine. Ce bâtiment « stratégique », livré à RFF courant mi-novembre 2014, abrite en grande partie des locaux techniques, ainsi que des bureaux et une grande salle d'exploitation de 560 m² pour le Contrôle et la Commande du Réseau.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, même si le risque ferroviaire est supprimé, puisque le bâtiment est accessible sans avoir à traverser les voies de circulation, il n'empêche que le fait de l'avoir délocalisé dans une gare de banlieue, augmentera forcément le risque routier. En effet, les agents venant au-delà de Melun n'auront pas forcément

Grade	Qualification	Situation actuelle	Situation future	Variation
CTMV	F	7	7	0
TTMV	E	13	19	+ 6
CRSMV	D	13	12	- 1
AMVK	C	12	4	- 8
AMV	B	10	0	- 10
	Total	55	42	- 13

un train pour prendre le service à l'heure, notamment de matinée. Ils devront donc venir en voiture et stationner sur le parking qui comportera 54 places.

Le point positif sera l'accessibilité accrue pour les personnes à mobilité réduite, qui est d'ailleurs une norme obligatoire pour les nouveaux bâtiments.

Au cours de notre récente visite du site, notre Délégation a constaté que la recherche sur l'acoustique était particulièrement poussée pour la grande salle d'exploitation. Un système de dalles suspendues au plafond permet d'atténuer complètement les bruits, sachant que cette salle était vide. Visiblement, la Direction a tenu compte des remarques de notre Organisation Syndicale. C'est en effet, un point négatif que nous avons relevé dans les autres salles CCR comme Dijon ou Pagny-Sur-Moselle.

Enfin, l'UNSA-Ferroviaire espère que le confort visuel sera amélioré, car la lisibilité n'est pas toujours bonne pour voir certaines informations sur les 12 écrans situés devant l'opérateur.

► LES CONSÉQUENCES DE L'ÉVOLUTION D'ORGANISATION

Comme toujours dans une opération CCR, le financement du programme est assuré à 80 % par le budget qui aurait dû être consacré au renouvellement des postes

d'aiguillage, complété par une productivité estimée à environ 20 % sur 30 ans.

Pour le PAI de Paris Lyon, l'impact de la productivité réalisée sur les emplois opérationnels se traduira par moins 13 postes comme indiqué dans le tableau ci-dessus :

L'UNSA-Ferroviaire veillera à ce que les agents touchés par cette importante réorganisation et éligibles aux mesures du RH 910, trouvent une solution adaptée à leur situation personnelle.

Pour les agents ayant été exposés à la pénibilité par le travail posté en 3x8h, il serait peut-être opportun d'évoluer professionnellement vers des postes à moindre pénibilité. La difficulté sera de trouver un poste conforme à ses aspirations, car même si la Direction de la Circulation Ferroviaire (DCF) s'inscrit dans cette démarche, le moins que l'on puisse dire c'est que la liste de postes à moindre pénibilité pouvant être proposés en fin de carrière en fonction des compétences et de la qualification des agents, n'a toujours pas évolué depuis sa présentation en réunion CFHSCT (Commission Fonctionnelle Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail) en septembre 2013 et comporte malheureusement peu de postes pour le collège exécution.

► LA FORMATION DES AGENTS

Les besoins en formation ont été séparés en 2 phases : « initiation » et « approfondissement, perfectionnement, dérangement, exploitation », elles-mêmes séparées en différents modules de formation.

► LES BESOINS DE FORMATION :

Le nombre de journées de formation est estimé à plus de 1 000 jours et concernera environ 60 agents (opérationnels et managers) pour une durée moyenne pouvant aller jusqu'à 20 jours par agent.

Compte tenu des impératifs de production et du nombre de personnes, les formations débiteront à compter d'avril 2016 et s'étaleront sur 12 mois.

Pour répondre à cette demande, des créations de postes temporaires seront affectées à cette opération :





- Un Responsable Formation du projet PAI de qualification F,
- Embauche de 9 Attachés TS depuis début 2015 pour constituer une réserve supplémentaire pour remplacer les agents en formation,
- Une création temporaire (de qualification F, et 1 à 2 qualifications E) est envisagée pour disposer de capacités pédagogiques utiles. Le but est d'avoir temporairement deux binômes de formateurs pour assurer la meilleure formation possible.

► L'OUTIL DE FORMATION

Un simulateur MISTRAL dédié au plan de voies de Paris Gare de Lyon :

La formation des agents du PAI de Paris Gare de Lyon sera assurée par des formateurs issus de l'EIC de Paris Sud Est sur la base d'un Simulateur de Formation MISTRAL (SFM) et réalisée sur la base du plan de voies du PAI de Paris Gare de Lyon installé à Vigneux-Sur Seine.

Le logiciel MISTRAL développé par la Société ATOS évoluera progressivement au même titre que la version N°9 MISTRAL attendue en production.

Ce SFM permet de simuler le fonctionnement d'un poste de circulation PAI MISTRAL en situation normale et perturbée (dérangements,...) tout en visualisant la circulation des trains.

L'UNSA-Ferroviaire appuie cette démarche, car elle correspond totalement à nos revendications : à savoir que pour chaque grand poste, il faut une salle dédiée à la formation disposant d'un simulateur pouvant reprendre le plan de voie du poste concerné. Lors de notre visite de la salle de formation, notre Délégation a particulièrement

apprécié sa conception pratique : c'est un point qu'il faut souligner. Les différents postes de travail simulent parfaitement la réalité. Le saut technologique mérite vraiment une vraie formation à la hauteur des futurs enjeux de production.

Toutefois, il aurait fallu aller un peu plus loin dans la méthode. Certes, la création de postes temporaires dédiés à la formation répond au fort besoin du moment, jusqu'à la mise en service.

Cependant, notre Organisation Syndicale aurait préféré que les formateurs de l'entreprise soient affectés de manière continue à la formation dans le poste. Cela éviterait ainsi les pertes de temps en déplacement, compte tenu que certains centres sont parfois éloignés du lieu d'affectation de l'agent.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, le développement de la CCR de Paris Gare de Lyon a connu beaucoup de péripéties techniques et organisationnelles ! Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'histoire n'est pas un long fleuve tranquille. En effet, le programme a dû évoluer pour tenir compte des données d'exploitation particulières de la Gare de Lyon.

Concernant les futures conditions de travail sur le site de Vigneux-Sur-Seine, l'Entreprise a bien regardé celles des autres CCR déjà mises en service : à Lyon, Dijon, Pagny-Sur-Moselle, Strasbourg, afin d'éviter de reproduire certaines erreurs de conception en termes d'aménagement de travail. Même si l'outil MGPT (pour la réalisation des travaux) ne sera pas mis en service au départ, sa fiabilité devra être améliorée, car elle ne donne pas totalement satisfaction dans d'autres postes CCR récents.

Il faudra aussi améliorer la lisibilité de

certaines informations (ex : numéros d'aiguilles, etc ...) sur la multitude d'écrans informatiques que l'opérateur doit gérer, car elle n'est pas jugée satisfaisante par les utilisateurs d'autres postes CCR.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, l'autre aspect important à gérer, c'est le volet RH.

Malheureusement, la mise en place d'une CCR implique toujours une réduction du personnel. Il est donc impératif et primordial que dans chaque importante réorganisation, tout agent, dont le poste est supprimé, puisse trouver un nouveau « point de chute » dans le futur.

Le sujet sera difficile, car les solutions de reclassement sont parfois longues, les passerelles entre les Activités étant devenues périlleuses, voire inexistantes ! Enfin, comme tous les postes d'aiguillage ne pourront pas faire partie d'une CCR pour des raisons économiques et budgétaires, il ne faudra pas oublier les investissements pour des postes vétustes qui aujourd'hui nécessitent encore une remise à niveau en termes d'hygiène et de sécurité.

NB : L'UNSA-Ferroviaire tient à remercier particulièrement l'EIC de Paris Sud-Est qui nous a permis d'effectuer une visite complète du site de la CCR de Vigneux, avant sa mise en service.

Par Christian PRETAT ■

Sociale

Protection Sociale...



LES CHIFFRES RÉFÉRENCE DE LA CAISSE DE PRÉVOYANCE ET DE RETRAITE DE LA SNCF.

Les agents du cadre permanent de la SNCF relèvent d'un régime particulier. Ils sont rattachés à la Caisse de Prévoyance et de Retraite de la SNCF (CPRPSNCF). Cet organisme autrefois complètement intégré à l'Entreprise, est autonome depuis 2007 et a dorénavant le statut d'organisation de sécurité sociale.

Combien de personnes dépendent de notre régime particulier ?

584 000 personnes dépendent de ce régime spécial, avec la répartition suivante :

- 153 000 cotisants (agents en activité)
- 270 000 pensionnés du régime de retraite
- 161 000 ayants-droit (leurs enfants et leurs conjoints)

Côté prévoyance :

Tous ne dépendent pas du régime spécial pour l'assurance maladie, 517 000 sont bénéficiaires du régime de la CPRP pour les remboursements maladie et les 67 000 autres assurés sont remboursés prioritairement par un autre régime comme par exemple la Sécurité Sociale. Ils peuvent par contre percevoir des prestations différentielles de la Caisse de Prévoyance.

Quels montants verse la CPRPSNCF ?

- 5,3 milliards d'euros de prestations de retraite
 - 1,8 milliards de prestations de prévoyance (remboursements maladie)
- Qui relève de ce régime ?
- 153 000 agents en activité
 - 177 000 retraités
 - 161 000 ayants-droit, conjoints et enfants des agents et retraités
 - 93 000 veuves ou veufs

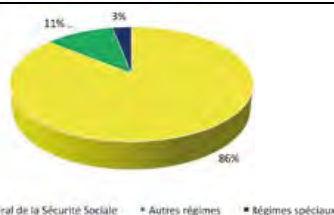
Quelle est la place de ce régime spécial parmi l'ensemble des régimes de couverture sociale obligatoire français ?

Comme nous l'avons vu précédemment, l'ensemble des bénéficiaires de ce régime, soit 584 000 personnes, est à comparer avec les 66 millions de personnes de la population française.

Les bénéficiaires du régime spécial SNCF représentent donc un peu moins de 1 % de la population française.

Quelle est la place de la branche maladie pour les différents régimes ?

Représentation de la branche maladie



En matière d'assurance maladie : La Sécurité Sociale représente : 86 %. Les autres régimes comme celui de la branche agricole, des armées, des fonctionnaires représentent : 11 %.

Les régimes spéciaux comme celui de la SNCF, de la RATP, de la marine ou des mines représentent : 3 %.

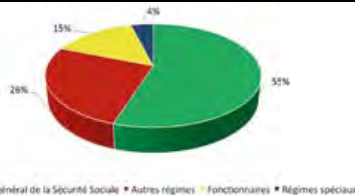
Seulement 3 % de la population française est couverte par un régime spécial.

Le régime spécial de la SNCF « pèse » environ ¼ du poids de ces régimes spéciaux.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce n'est pas notre régime spécial de prévoyance qui crée le déficit de la Sécurité Sociale.

Quelle est la place de la branche retraite pour les différents régimes ?

Représentation de la branche retraite



Concernant la branche retraite, le graphique ci-dessus démontre la place de chaque régime :

Le régime général de la Sécurité sociale représente 55 %, alors que les régimes spéciaux comme la SNCF, la RATP, la marine, les mines, etc ... ne pèsent que 4 %.

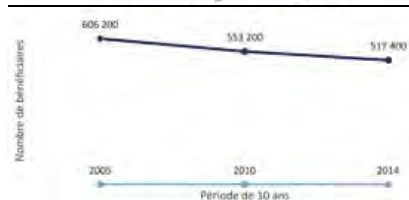
Les autres régimes comme le régime agricole, les armées représentent : 26 %.

Le régime des fonctionnaires pèse à lui seul 15 %.

Seulement 4 % de la population française bénéficie d'une retraite liée à un régime spécial. Le régime spécial de la SNCF « pèse » environ ¼ du poids de ces régimes spéciaux, donc ne couvre guère plus de 1 % de la population.

Quelle est l'évolution du régime spécial de la SNCF ?

Evolution du régime de la CPRPSNCF

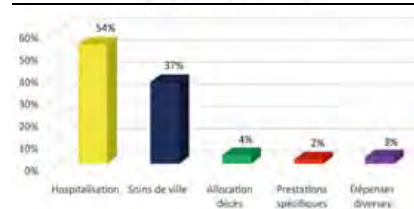


Evolution du régime entre 2005 et 2014 A noter : notre régime de protection sociale est un régime à la population non homogène. ¼ des bénéficiaires sont des ayants droit d'actifs ou de pensionnés.

½ des bénéficiaires ont plus de 50 ans.

Quelles sont les prestations maladie les plus représentatives ?

Les prestations maladie



L'hospitalisation pèse lourd dans les dépenses du régime soit 54 %.

Viennent ensuite les soins de ville pour 37 %, ce sont les honoraires et les médicaments.

Les allocations décès représentent 4 %. C'est une particularité de notre régime, elles n'existent pas à ce niveau au régime général de la Sécurité Sociale.

Les prestations spécifiques à notre régime soit 2 %, sont les allocations de fin de carrière, les prestations spécifiques comme le « forfait dents », le « forfait optique » qui vient d'être supprimé au 1er septembre 2015 et les prestations spéciales pour les personnes âgées dépendantes.

Les dépenses diverses pour 3 %, sont des dépenses imposées au régime (dépenses collectives de protection sociales imposées par la tutelle).

Il est à noter que les particularités de notre régime ne pèsent que pour une très faible minorité des dépenses.

Par Christine Vasseur et Sylvie Bon - Garnier ■

SPÉCIAL RÉSULTATS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2015

L'UNSA-Ferroviaire dans le sens de l'histoire !

➤ **CONSÉCUTIVEMENT À LA RÉFORME DU FERROVIAIRE, L'INTÉGRATION DANS LE NOUVEAU GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE (GPF) DE L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES MOBILITES ET RESEAU ET LA CRÉATION D'UN EPIC SNCF NÉCESSITENT DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES AFIN D'ADAPTER LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL À CES NOUVEAUX PÉRIMÈTRES. LA VOLONTÉ FERME DE DEUX ORGANISATIONS SYNDICALES DE REPOUSSER CE SCRUTIN, LE REFUS DU VOTE ÉLECTRONIQUE PAR CES MÊMES OS, ONT PROVOQUÉ UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE COURTE ET VIOLENTE.**

Le 19 novembre 2015, l'UNSA-FERROVIAIRE enregistre la plus forte progression et conforte sa première place d'OS réformatrice de l'Entreprise et de la branche ferroviaire. Ce résultat valide notre action syndicale et nous encourage à poursuivre notre politique de négociation contractuelle en faveur des Cheminots et des salariés du Groupe Public Ferroviaire. En obtenant de nouveaux droits pour les salariés, (Intéressement, tickets restaurants...) l'UNSA-Ferroviaire prouve de manière pragmatique que la négociation profite aux agents.

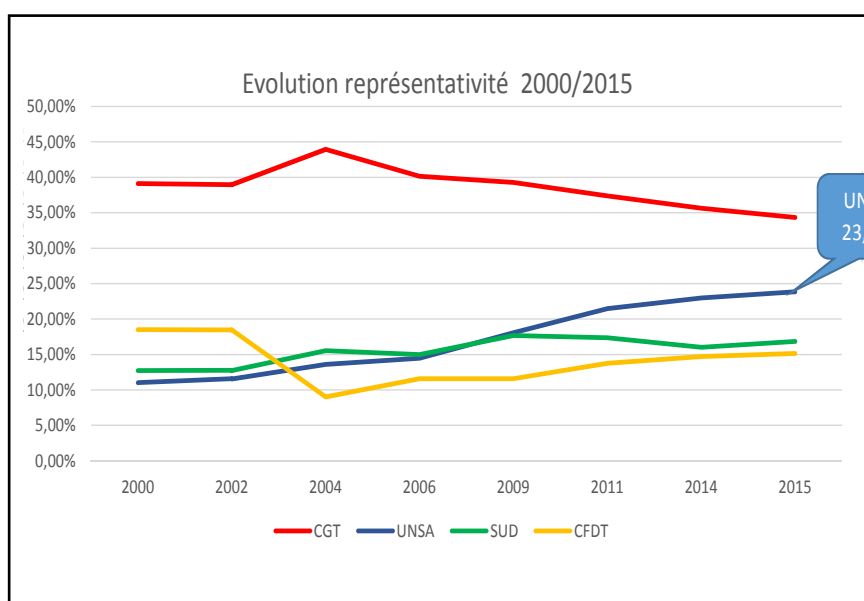
Ce résultat valide également nos orientations et notre engagement dans le chantier historique de la réforme du ferroviaire.

Représentative dans tous les comités d'établissement, l'UNSA-FERROVIAIRE s'inscrit dans une progression régulière et constante confortant ainsi ses capacités d'influence dans le secteur ferroviaire en pleine mutation.

➤ RÉSULTATS CE/CCE

Après un mandat court, (18mois) l'UNSA-Ferroviaire enregistre une nouvelle progression dans le scrutin des Comités d'Etablissement (CE) qui détermine le poids de la représentativité. Une analyse rapide nous amène au constat :

- l'UNSA-Ferroviaire est en progression,
- les contestataires sont en érosion.



L'alliance improbable FO-FIRST-CFE CGC, également en régression s'éloigne durablement du seuil fatidique des 10 %.

Grâce à ses résultats, l'UNSA devient première organisation syndicale dans l'EPIC SNCF et conforte sa place de première OS aux CE Gares & Connexions, siège MOBILITES et ALSACE.

Avec la responsabilité de la gestion de six

CE, l'UNSA pèsera de ses nouvelles responsabilités dans la renégociation de l'accord de gestion des activités sociales des CE imposée par la loi portant réforme du ferroviaire. Avec onze élus au Comité Central du GPF et un membre supplémentaire au bureau du CCGPF, l'UNSA augmente également son engagement dans ces structures.

	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFTD
Total GPF	159332	106463	36547	25405	17916	16129
<i>pro-forma 2014</i>		109377	38954	24399	18710	15931
Exécution	77437	49154	20518	4449	11834	6279
Maîtrise	45982	32821	12024	8061	4921	4792
Cadres	33094	23552	3498	12578	665	5292

%			
CGT	UNSA	SUD	CFTD
34,33%	23,86%	16,83%	15,15%
35,61%	23,03%	17,11%	14,57%
41,74%	9,05%	24,08%	12,77%
36,64%	24,56%	14,99%	14,60%
14,85%	53,41%	2,82%	22,47%

➤ L'UNSA-FERROVIAIRE EST TRÈS LARGEMENT LA 1^{ÈRE} ORGANISATION SYNDICALE DU CE DE L'EPIC SNCF.

L'UNSA-Ferroviaire est également 1^{ère} Organisation Syndicale sur les DP Directions Transverses (avec 45 % et une progression de 14 points sur les Achats), Médicaux & Sociaux, Centre de Service RH et Production Comptable, Environnement de Travail & Branche Immobilière, Systèmes d'Information (ou la progression est de 20 points !). Elle est également 1^{ère} à la CPRPSNCF (vote CE) avec 47 % des voix.

Ces résultats nous confortent dans nos orientations et dans notre pratique syndicale, en phase avec les aspirations des femmes et des hommes de notre Entreprise.

Ces résultats témoignent de notre capacité à construire collectivement ce nouvel EPIC en associant en complémentarité l'ensemble des UR, l'UAD, les experts métiers, la FD, les candidats et de toutes les bonnes volontés ayant contribué à la campagne.

Cette configuration syndicale inédite sur un EPIC SNCF (l'UNSA à plus de 35 % sans majorité de blocage CGT / SUD Rail et même en ajoutant FO) met l'Entreprise face à ses responsabilités pour inscrire dans la réalité un dialogue social constructif et responsable. Les prochaines prises de position de l'Entreprise (décision sur l'intéressement 2015, commission de notation, budget 2016, périmètres des CHSCT comme instances de proximité) nous diront assez vite la tonalité du mandat 2016-2018.

SNCF	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	3708	2153	780	414	204	222
Maîtrise	2999	1843	464	676	166	287
Cadres	4576	2582	382	1242	110	559
Total SNCF	11283	6578	1626	2332	480	1068

%			
CGT	UNSA	SUD	CFDT
36,23%	19,23%	9,48%	10,31%
25,18%	36,68%	9,01%	15,57%
14,79%	48,10%	4,26%	21,65%
24,72%	35,45%	7,30%	16,24%

➤ CE FRET : L'UNSA-FERROVIAIRE ENCORE PLUS HAUT !

Ouverte à la concurrence depuis dix ans, l'activité fret subit depuis des réorganisations importantes qui se traduisent par des réductions drastiques d'effectifs. Le collège encadrement est particulièrement impacté

ces dernières années. Dans ce premier CE d'activité sur un périmètre national depuis 2009, l'UNSA-Ferroviaire est en constante progression lors de chaque scrutin électoral. Le travail de fond et l'analyse économique des

dossiers par nos représentants nous valent une expertise reconnue.

Ce travail de longue haleine se traduit désormais dans les urnes, en progression de 1 point, l'UNSA-Ferroviaire devient deuxième organisation syndicale de FRET SNCF

FRET	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	4537	2710	1064	172	779	370
Maîtrise	1691	1149	393	278	231	148
Cadres	1658	1186	190	655	43	241
Total FRET	7886	5045	1647	1105	1053	759

%			
CGT	UNSA	SUD	CFDT
39,26%	6,35%	28,75%	13,65%
34,20%	24,19%	20,10%	12,88%
16,02%	55,23%	3,63%	20,32%
32,65%	21,90%	20,87%	15,04%

➤ CE RESEAU INGENIERIE & PROJET – SIEGE RESEAU

L'UNSA gagne le CE I&P avec 5 sièges sur 11, quatre cadres et 1 maîtrise. Le quorum n'ayant pas été atteint en exécution, il y aura

un deuxième tour le 17 décembre, le sixième siège pouvant apporter la majorité absolue. Avec 8 sièges sur 17 en DP cadres et 5 sur

11 en DP maîtrise, l'UNSA est la première organisation syndicale représentative sur I&P.

INGENIERIE PROJET	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	56	25	4	10	0	8
Maîtrise	1034	649	179	259	18	135
Cadres	2814	1899	360	850	33	465
Total I & P	3904	2573	543	1119	51	608

%			
CGT	UNSA	SUD	CFDT
16,00%	40,00%	0,00%	32,00%
27,58%	39,91%	2,77%	20,80%
18,96%	44,76%	1,74%	24,49%
21,10%	43,49%	1,98%	23,63%

► CE SIEGE RESEAU

Très belle performance de l'UNSA-Ferroviaire sur ce nouveau périmètre où le pourcentage des votes exprimés est au-dessus de la moyenne nationale de la Fédération.

En obtenant 33,29% des votes exprimés pour l'élection des représentants du personnel au

Comité d'Établissement, l'UNSA-Ferroviaire est la deuxième organisation syndicale sur le périmètre Siège SNCF Réseau. Elle obtient ainsi trois sièges pour le collège cadres (Titulaires et Suppléants). Le quorum, pour le collège exécution n'ayant pas été atteint, un deuxième tour est nécessaire pour l'attribution du siège. Ce périmètre CE comprend les agents tra-

vallant à la Direction Générale de Réseau dont Accès au Réseau et les Directions Territoriales. Ce nouveau découpage inclus un grand nombre d'agents d'ex-RFF. Ces premiers résultats sont donc très encourageants pour l'UNSA-Ferroviaire.

SIEGE RESEAU	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	85	34	12	7	0	10
Maîtrise	520	319	61	67	55	103
Cadres	1898	1287	95	472	82	537
Total SIEGE RESEAU	2503	1640	168	546	137	650

%			
CGT	UNSA	SUD	CFDT
35,29%	20,59%	0,00%	29,41%
19,12%	21,00%	17,24%	32,29%
7,38%	36,67%	6,37%	41,72%
10,24%	33,29%	8,35%	39,63%

► CE MAINTENANCE ET TRAVAUX

Pour mémoire, l'UNSA-Ferroviaire avait négocié douze CE de proximité plus un CE siège réseau. Les OS contestataires en dénonçant cet accord ont, de facto, supprimé huit CE à SNCF RÉSEAU. Pour ces élections sur un nouveau périmètre national, l'UNSA-Ferroviaire s'est distinguée en obtenant 23,57 %

(4 310 votants) des voix et 4 sièges. Elle se place deuxième OS.

L'UNSA-Ferroviaire a obtenu 3 sièges Cadres sur 4, 1 siège Maîtrise sur 6 (Il nous manque 78 voix sur 9 694 pour obtenir un deuxième siège) et nous manquons de 86 voix sur 12 190 inscrits un siège exécution.

Pour la partie SNCF RÉSEAU IDF, l'UNSA-Ferroviaire remporte 3 sièges sur 15. Elle

remporte 2 sièges sur 3 en Cadres et 1 siège sur 6 sièges en Maîtrise. Elle se place 3ème OS sur ce périmètre.

Félicitations à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce beau résultat. Beaucoup de travail attend nos élus car ces CE sont constitués de 27 102 agents pour M&T et 11 930 sur IDF.

RESEAU MT	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	12190	7219	4147	606	1391	533
Maîtrise	9694	7031	3232	1459	1078	785
Cadres	5218	4033	734	2245	126	762
Total M & T	27102	18283	8113	4310	2595	2080

%			
CGT	UNSA	SUD	CFDT
57,45%	8,39%	19,27%	7,38%
45,97%	20,75%	15,33%	11,16%
18,20%	55,67%	3,12%	18,89%
44,37%	23,57%	14,19%	11,38%

RESEAU IDF	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	4867	2528	1005	110	902	77
Maîtrise	4470	2986	1105	460	770	252
Cadres	2593	1889	351	947	106	309
Total IDF	11930	7403	2461	1517	1778	638

%			
CGT	UNSA	SUD	CFDT
39,75%	4,35%	35,68%	3,05%
37,01%	15,41%	25,79%	8,44%
18,58%	50,13%	5,61%	16,36%
33,24%	20,49%	24,02%	8,62%

► CE CIRCULATION : UNE CONFIANCE RENFORCÉE !

En tutoyant la barre des 24 % sur l'ensemble des IRP, l'UNSA-Ferroviaire continue sa progression. Notre implantation est significative sur les nouveaux périmètres et en particulier sur le

Comité d'Établissement Circulation (CE DCF). Avec un pourcentage global à 24,10 % sur le périmètre Circulation (CE DCF) l'UNSA-Ferroviaire conforte sa deuxième place dans le

paysage représentatif au sein de la Direction de la Circulation Ferroviaire.

Les neuf élus CE et représentant syndical, l'UNSA se positionne comme partenaire incontournable de cette activité.

CIRCULATION	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	3498	2065	937	251	367	275
Maîtrise	5040	3656	1445	790	527	522
Cadres	1675	1345	246	662	65	284
Total CIRCULATION	10213	7066	2628	1703	959	1081

%			
CGT	UNSA	SUD	CFDT
45,38%	12,15%	17,77%	13,32%
39,52%	21,61%	14,41%	14,28%
18,29%	49,22%	4,83%	21,12%
37,19%	24,10%	13,57%	15,30%

➤ **CE GARES & CONNEXIONS**

Élue d'une très courte majorité en mars 2014, 76 voix d'avance pour 2 347 votants, l'UNSA-Ferroviaire a eu 18 mois devant elle pour créer, à partir de rien, un CE, des DP et des CHSCT sur un périmètre national. Les équipes UNSA sont allées à la rencontre des agents pour les écouter et les représenter dans les différentes instances. De ces rencontres, nous avons bâti notre programme d'actions.

En premier lieu, nous avons organisé un sondage pour identifier les attentes des

agents en matière de prestations sociales et culturelles.

Ensuite, nous avons mis en place notre méthode de travail qui repose sur un principe : « Le CE appartient aux agents, il faut leur rendre les services qu'ils attendent » et une méthode : « tout doit être transparent ».

Pour rester en contact permanent avec les agents, nous avons mis en ligne toutes les infos et documents qui touchent à la vie du CE sur notre site internet.

Novembre 2015 : l'UNSA-Ferroviaire remporte les élections et la majorité absolue au

CE avec 7 sièges sur 9 possibles et des élus représentant tous les collèges. Au global, tous scrutins confondus, c'est 49 % des votants qui ont choisi l'UNSA, soit un électeur sur deux ! C'est +12 % par rapport à 2014, soit la plus forte progression de l'ensemble des CE du GPF. Par ces résultats, nous sommes confortés dans notre approche réformatrice de la gestion d'un CE.

Nous y puisons une énorme satisfaction pour le travail accompli et un encouragement pour continuer dans cette voie.

G & C	VOIX					
	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	583	333	156	79	56	25
Maîtrise	801	558	192	225	62	51
Cadres	862	647	62	449	12	98
Total G&C	2246	1538	410	753	130	174

%			
CGT	UNSA	SUD	CFDT
46,85%	23,72%	16,82%	7,51%
34,41%	40,32%	11,11%	9,14%
9,58%	69,40%	1,85%	15,15%
26,66%	48,96%	8,45%	11,31%

➤ **CE LORRAINE : CHAQUE VOIX COMPTE !**

Le développement syndical UNSA soutenu sur le secteur LORRAINE permet une progression constante sur ce CE. Les résultats sont

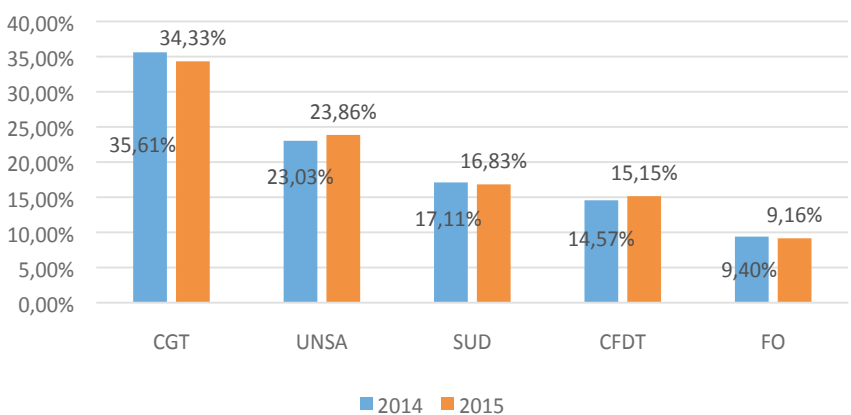
à la hauteur des engagements, toutefois, le dépouillement nous met face à une situation inédite : avec trois sièges pour l'UNSA et trois

sièges pour la CGT, 473 voix pour chaque OS, nous nous retrouvons à égalité parfaite. L'attribution du CE se jouera lors des prolongations dans la négociation de l'accord CE/CCGPF et lors du CE zéro.

LORRAINE	INSCRITS	EXPRIMES	CGT	UNSA	SUD	CFDT
Exécution	1472	1044	323	156	349	119
Maîtrise	584	471	132	172	78	50
Cadres	256	213	18	145	5	29
Total LORRAINE	2312	1728	473	473	432	198

CGT	UNSA	SUD	CFDT
30,94%	14,94%	33,43%	11,40%
28,03%	36,52%	16,56%	10,62%
8,45%	68,08%	2,35%	13,62%
27,37%	27,37%	25,00%	11,46%

Résultats 2014 / 2015



Dans un paysage syndical traditionnellement stable à la SNCF, l'UNSA-Ferroviaire affiche quinze années de progression ! Cette évolution démontre que notre syndicalisme progressiste et combatif répond aux attentes des cheminots. Dans un double contexte d'ouverture à la concurrence et d'une crise économique qui se prolonge, l'action syndicale autonome et responsable est de nature à créer le lien social nécessaire dans notre Entreprise, dans la branche ferroviaire et plus largement dans la société. **La Fédération et tous les Elus de l'UNSA-Ferroviaire remercient les cheminots qui ont bien voulu leur faire confiance et leur ont donné de nouvelles responsabilités. Ceux-ci exerceront leurs mandats en donnant le meilleur d'eux-mêmes que ce soient des Elus CE, DP ou CHSCT. L'ensemble des résultats est disponible sur unsa-ferroviaire.org.**

Elections

Elections des administrateurs salariés Bons résultats de l'UNSA-Ferroviaire

► **LE 19 NOVEMBRE, VOUS AVEZ ÉLU LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DANS LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DE SNCF, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SNCF MOBILITÉS ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SNCF RÉSEAU.**

L'UNSA-Ferroviaire a fait campagne sur la cohésion sociale et les liens entre les salariés qui par leurs compétences et leur investissement quotidien, sont le moteur des performances et de la croissance du Groupe SNCF. Cette élection est un succès. La participation

est plus importante qu'en 2013, certainement en raison de l'organisation conjointe avec les élections professionnelles. Avec 22,22%, l'UNSA progresse de plus de 3 points par rapport aux élections de 2013 au Conseil d'Administration de la SNCF. Elle progresse dans tous les collèges, dans le

Groupe Public SNCF et dans les filiales. La CGT perd plus de 4 points.

Les élus UNSA-Ferroviaire au Conseil de Surveillance et aux Conseils d'Administration remercient toutes les militantes et tous les militants qui se sont investis dans la campagne électorale. C'est à vous que l'UNSA-Ferroviaire doit ses bons résultats et c'est grâce à vous que nous sommes élus. Nous ferons tout pour nous montrer dignes de votre confiance et de votre engagement militant.

► LA RÉPARTITION DES SIÈGES EST LA SUIVANTE :

Conseil de Surveillance SNCF (8 sièges)

CGT : 3 sièges

UNSA : 2 sièges

SUD : 1 siège

CFDT : 1 siège

FO : 1 siège

Vos élus UNSA :

Christine GRAFFIEDI et Lionel CHAUTRU

Conseil d'Administration SNCF Réseau (8 sièges)

CGT : 4 sièges

UNSA : 2 sièges

SUD : 1 siège

CFDT : 1 siège

Vos élus UNSA :

Thierry SALMON et Fanny ARAV

Conseil d'Administration SNCF Mobilités (6 sièges)

CGT : 3 sièges

UNSA : 1 siège

SUD : 1 siège

CFDT : 1 siège

Votre élu UNSA :

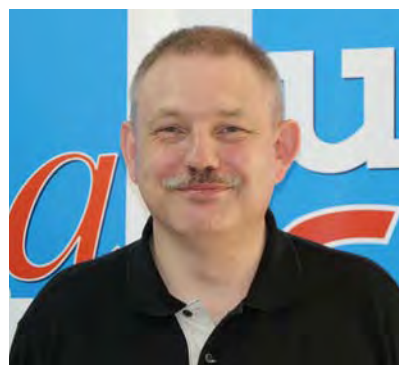
Thierry MARTY



Christine GRAFFIEDI



Thierry SALMON



Thierry MARTY



Lionel CHAUTRU



Fanny ARAV

Par Thierry MARTY ■

La clef sous la porte pour un site historique

➤ **APRÈS PLUS D'UN SIÈCLE ET DEMI D'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE FERROVIAIRE, ET VINGT-CINQ ANNÉES APRÈS LA FERMETURE « D'OULLINS VOITURES », LE TECHNICENTRE INDUSTRIEL D'OULLINS S'APPRÊTE À FERMER SES PORTES, POUR ÊTRE EN PARTIE TRANSFÉRÉ DANS UN NOUVEAU SITE.**

Cet établissement historique, qui fut jadis le fleuron d'une industrie de travailleurs composés de femmes et d'hommes passionnés du chemin de fer, a marqué de son empreinte l'histoire de notre entreprise, focus :

- Pionnier dans la production industrielle de machines à vapeur,
- Spécialiste du rétrofit des locomotives électriques de la SNCF,
- Maître d'œuvre du projet ZEBULON (Z 7001), le prototype du TGV,
- Acteur principal de nombreuses chaînes spéciales de maintenance plus performante (pieds de caisse, révers-câblo, climatisation...),
- Centre d'excellence de la maintenance des systèmes électroniques de conversion de puissance et des moteurs électriques, leader européen en rebobinage de moteurs...

Malgré ces performances, en dépit de ce savoir-faire reconnu et nonobstant l'aspect humain et social de cet établissement renommé, le 28 Janvier dernier, la Direction a enfin annoncé la sentence et ce, après tant d'années de rumeurs et bruits de couloir ! Le silence de l'entreprise laisse à présent place à une communication millimétrée, où petit à petit, les questions des cheminots trouvent leurs réponses. Hélas, trop peu d'entre-elles sont accueillies avec enthousiasme. En effet, comme pour reconforter (ou amuser) les agents, il nous est annoncé la création d'un nouvel atelier dédié à la maintenance des PRM (Pièces Réparables du Matériel roulant



en remplacement du site actuel. Ce nouveau site, à la pointe de la technologie, comprendra, par bien des aspects, des améliorations certaines :

- Sur le plan écologique, un bâtiment répondant aux dernières normes en vigueur, le site actuel datant de 1847, étant un véritable gouffre énergétique,
- Concernant le cadre de travail, à l'image du nouveau Technicentre de Rennes, des conditions modernisées (davantage de clarté et de luminosité dans les ateliers, une isolation acoustique et thermique renforcée, des sols plans, des murs propres et peints, des toits étanches,
- Au regard de la santé des salariés du site, des bâtiments exempts d'amiante et autres fibres céramiques réfractaires, de peinture au plomb...
- Sur le plan de la production, une optimisation des flux et processus et donc une meilleure compétitivité...

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la modernité bienveillante passe par des méthodes de travail modernes, qui si elles sont mal déclinées peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'humain. Ces bouleversements ne seront réussis que si les femmes et les hommes qui travailleront demain, dans ce nouvel atelier, améliorent leur qualité de vie au travail.

Un détail d'importance nécessite tout de même d'être souligné : la localisation et l'accessibilité du nouveau site ! Juste en face de l'établissement actuel mais de l'autre côté du Rhône, la situation de ce nouvel atelier offrira nombres de désagréments pour la majeure partie des cheminots. Il faudra

compter, en moyenne, une quarantaine de minutes de trajet supplémentaires pour y accéder via les transports en commun. Une excellente raison pour privilégier l'utilisation de son véhicule personnel et ainsi augmenter :

- Les risques d'accidents de trajet,
- La fatigue, le stress et les risques psychosociaux,

Tout en limitant le pouvoir d'achat des cheminots préférant cette solution de facilité (carburants, frais d'entretien du véhicules...). Cependant, il ne faut pas oublier les cheminotes et cheminots qui seront dans l'obligation de se reclasser, dans différentes activités et / ou localités. C'est pour cela que leurs conditions de départs devront être décentes tant sur le plan financier, qu'en terme de compatibilité entre leur vie familiale et professionnelle.

L'UNSA-Ferroviaire, forte de son expertise au Technicentre de ROMILLY, sera présente et force de proposition pour accompagner les cheminots d'Oullins et adapter cette relocalisation dans un contexte de dialogue social difficile.

Lexique :

Rétrofit : Une reprise de toute une série de pièces pour les modifier.

Pieds de caisse : Partie mécanique sous la locomotive permettant de positionner les boggies (ensemble roues et châssis de roues). Révers-câblo : Ensemble de câbles avec des connecteurs (bloc de jonction ou prise).

Par L'équipe locale UNSA-Ferroviaire du Technicentre Industriel d'Oullins ■

AG de l'UR Languedoc Roussillon

➤ **VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015 S'EST TENUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNSA-FERROVIAIRE LANGUEDOC ROUSSILLON. PLUS DE 100 ADHÉRENTS ONT RÉPONDU À L'INVITATION DU SECRÉTAIRE RÉGIONAL ET DE SON ÉQUIPE.**

Toute l'équipe de Montpellier a pu compter sur la présence du Secrétaire Général Marc Baucher et celle du Secrétaire Fédéral de la Zone Sud Est Dominique Triquet pour présenter différentes actualités nationales. Après le traditionnel discours d'accueil du Secrétaire Régional José Gomez, l'assemblée proprement dite s'est tenue dans une ambiance sereine et attentive. José Gomez a ensuite procédé à la présentation du rapport d'activité. Un rappel concernant l'assemblée générale extraordinaire régionale du 5 juin 2015 a été effectué et les statuts modifiés ont été présentés aux participants. L'ensemble de l'équipe, composant le bureau de l'UNSA-Ferroviaire Languedoc Roussillon, a été reconduite à l'unanimité. (José Gomez, Christine Escobar, Yves Bocquet, David Thetier, Sylvain Maestrini, Alain Tinant). José a profité de cette AG pour renouveler ses remerciements aux équipes impliquées syndicalement sur le

terrain sans lesquelles le développement syndical de l'UNSA ne serait pas possible. Le rapport comptable présenté par Christine Escobar a été approuvé à l'unanimité ; il sera prochainement publié sur le site internet fédéral.

Dominique Triquet a fait le point sur les différentes négociations tenues cette année : accords d'intéressement, désaccords lors des négociations salariales, en soulignant toutefois les quelques points positifs obtenus sur ce sujet. Il a souligné le dynamisme des groupes de travail technique de la Zone Sud-Est (GTZ) auxquels participent de nombreux adhérents de la région. La parole a ensuite été donnée à Marc Baucher afin d'expliquer le changement de nom de notre organisation syndicale et la possibilité donnée à des salariés d'autres entreprises du domaine ferroviaire de rejoindre notre organisation. Marc est revenu également sur la création

du Groupe Public Ferroviaire. Un point a été fait sur l'état d'avancement de la réforme du ferroviaire, avec notamment les négociations sur la convention collective, les futures élections professionnelles prévues le 19 novembre 2015. La décision de la DIRECCTE (inspection du travail) approuvant l'Entreprise sur son découpage territorial à SNCF Mobilités et par activité à SNCF Réseau a été commentée. Après une courte pause, Philippe Charlot, Directeur Régional SNCF Mobilités, Karim Touati, Directeur Territorial SNCF Réseau, THIERRY Renouf, Directeur Régional des Ressources Humaines, ont abordé des sujets portant sur la réforme ferroviaire et la réforme territoriale, et répondu aux questions et aux inquiétudes des agents. François Quetin, préfigurateur régional a présenté les grands projets ferroviaires régionaux actuels et envisagés. Les débats avec la salle ont été ouverts. Nombre de sujets ont été abordés lors de ces échanges entre nos adhérents et les représentants de l'Entreprise. Pour conclure cette matinée riche en échanges, dialogue, les participants ont pu poursuivre leurs échanges conversations autour d'un buffet convivial.

Par José GOMEZ ■

AG de l'UR Paris Saint-Lazare

➤ **LE JEUDI 18 JUIN S'EST TENUE AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION UNSA-FERROVIAIRE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UR DE PARIS SAINT-LAZARE. L'ACCUEIL DES ADHÉRENTS S'EST FAIT AUTOUR D'UN CAFÉ CHALEUREUX OFFERT PAR TOUTE L'ÉQUIPE.**

Le président de séance Gilles Echivard ouvre la séance en remerciant les participants. Il présente William Thieuslin (Secrétaire Fédéral) et Thierry Salmon (Correspondant des Cadres Supérieurs à la Fédération). Son discours de bienvenue est suivi d'une présentation des candidats pour l'élection du nouveau bureau de l'UR UNSA-Ferroviaire de Paris St-Lazare et de l'exposé des nouveaux statuts UNSA-Ferroviaire par William Thieuslin. Gilles Bourscheidt est élu Secrétaire de l'UR de Paris St-Lazare. Mohamed Benbekthi et Jean-Marie Feugère sont désignés

Secrétaires Régionaux adjoints et Patrick Letourneur, Trésorier. Les nouveaux Statuts sont adoptés.

Les résultats de l'exercice 2014 certifiés par la commission de contrôle sont exposés. A l'occasion de la présence de Marc Baucher (Secrétaire Général de la Fédération) et de William Thieuslin (Secrétaire Fédéral), un large débat s'est engagé sur la Réforme Ferroviaire, la Convention Collective Nationale de la Branche Ferroviaire et ses impacts sur la future SNCF puis sur les élections professionnelles 2015. Les adhérents de l'UR de Paris St-Lazare ont fortement apprécié le



degré d'engagement de la Fédération au regard d'une actualité dense et forte et lui ont témoigné leur confiance. Gilles Bourscheidt les remercie et prononce la clôture de la séance à 12h30. Les discussions se sont poursuivies autour d'un repas convivial pris sur place.

Par Régis CHESSUM ■

LE BILLET DU PRÉSIDENT DE L'UFR



Eric TOURNEBOEUF ■

Stupeur et interrogations

► **IL EST DES ÉVÉNEMENTS QUI INTERROGENT LE MILITANT SYNDICAL NORMALEMENT CONSTITUÉ AU PLUS PROFOND DE SES CONVICTIONS. COMMENT, FACE À L'HORREUR DU TERRORISME, PEUT-ON CONTINUER DE CROIRE EN L'HOMME ET AUX VALEURS DE NOTRE RÉPUBLIQUE.**

Le syndicaliste est souvent d'abord un humaniste. Il se trouve déstabilisé par cette violence aveugle perpétrée au nom d'une religion par des fanatiques suicidaires. Lorsque la liberté individuelle et au-delà la vie elle-même deviennent les cibles de l'obscurantisme, ce sont les fondements de notre civilisation qui vacillent.

La semaine du 13 au 20 novembre 2015 restera donc comme une des plus sanglantes de notre histoire. 130 morts et 350 blessés dans les attaques de trois commandos coordonnés, la proclamation de l'état d'urgence par le Président de la République et sa prolongation par le Parlement, la couverture médiatique en continu par toutes les chaînes d'information et même certaines généralistes marqueront durablement la mémoire et l'inconscient de nos concitoyens. Ce traumatisme sonne comme une réplique du 11 septembre et de l'attentat du World Trade Center. Quelle sera la réponse de nos institutions ? Allons-nous, comme aux USA, vers un Patriot Act à la française ?

Un malheur n'arrivant jamais seul, 24 heures après les attentats de Paris, le monde cheminot est durement touché et endeuillé par l'accident de la rame d'essais du TGV Est qui fait 11 morts et plusieurs dizaines de blessés. Cet accident montre, s'il en était besoin, que la sécurité est un combat permanent qui n'est jamais gagné. La cause, non encore confirmée définitivement, est une sur-vitesse au moment d'aborder le raccordement à la ligne classique. Si l'erreur humaine apparaît probable, il faudra en établir les circonstances exactes. L'environnement a-t-il favorisé une faute d'inattention collective provoquant un freinage tardif de l'ordre de 10 secondes (1000 m parcourus). Pour l'heure, nous sommes dans la douleur et le soutien aux familles des victimes. En tout état de cause, l'UNSA n'acceptera pas que soit masquées les responsabilités du système dans une stratégie du bouc émissaire visant à dissimuler la réalité derrière des responsabilités individuelles. Nous savons qu'il y avait dans cette rame des professionnels ayant largement fait leurs preuves sur plusieurs lignes nouvelles.

Face à tous ces événements dramatiques, la fédération décide le 16 novembre de suspendre sa campagne électorale pour les élections professionnelles du 19 novembre. Devant l'ampleur de l'attaque contre la Nation, c'est la seule attitude responsable. Ce choix s'impose naturellement pour respecter la douleur des familles des victimes. Les organisations syndicales qui ont fait un autre choix s'arrangeront avec leur conscience et leurs valeurs, ou ce qu'il en reste.

Toujours est-il que l'UNSA n'a pas eu à pâtir de cette attitude digne et est l'organisation syndicale qui a le plus progressé. Dans un paysage syndical marqué par une grande stabilité, notre organisation conserve une dynamique de progrès et rassemble de plus en plus de cheminots sur ses positions courageuses et utiles. A l'heure de construire le nouveau pacte social des cheminots, c'est un signe encourageant.

Je fais le pari que les cheminots, comme la majorité des français, sauront conserver leur sang-froid et faire preuve d'une détermination sans faille devant l'adversité. Nous serons au rendez-vous de l'histoire.

Assemblée Générale du secteur de Nantes

► **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DU SECTEUR DE NANTES S'EST TENUE LE MARDI 14 AVRIL DERNIER À LA MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR, EN PRÉSENCE D'UNE CINQUANTAINE DE PARTICIPANTS.**



Jean Claude Lucas, président du secteur, présente les invités chargés d'animer la réunion : **Eric Tournebœuf** le nouveau président de l'Union Fédérale des Retraités (UFR), **Michel Rivoal** le président de la Section Régionale Ouest (SRO) et **Bernard Michon** le nouveau secrétaire régional des « actifs » de Nantes. Il présente également les présidents des autres secteurs de l'Ouest qui honorent de leur présence cette réunion, les membres du bureau et les nouveaux retraités.

Après avoir excusé certains adhérents absents et présenté l'ordre du jour, le pré-

sident cite les noms des camarades du secteur de Nantes décédés depuis la précédente assemblée générale et demande d'observer un instant de recueillement en leur mémoire.

Ensuite il commente la situation des effectifs et les activités du secteur de Nantes.

Le trésorier **Marc Petizon** présente les résultats financiers pour l'année civile 2014. Le bureau du secteur est reconduit sans changement :

Président : Jean Claude Lucas.

Secrétaire général : Daniel Lallement.

Trésorier : Marc Petizon.

Secrétaires adjoints : Patrick Douez, Daniel Gardé, J-Michel Gentet, André Gucciardi et J-Marie Helleu.

Trésorier adjoint : Roger Bourgeon.

Après l'examen de ces points statutaires, le président donne la parole aux invités pour aborder les sujets d'actualité (réforme du ferroviaire, avenir du statut de cheminot, relations intersyndicales, etc.) et répondre aux questions des participants, tant sur les évolutions de l'entreprise SNCF que sur les problèmes sociaux (mensualisation des pensions, pouvoir d'achat, santé, facilités de circulation, etc.).

Après avoir remercié les intervenants, le président invite les participants à poursuivre cette réunion dans la convivialité, au réfectoire de la Maison des Compagnons.

Jean-Claude LUCAS ■

DATES À RETENIR :

Assemblée Générale le 12 avril 2016

Pour 2016

Réunion mensuelle : 2^{ème} mardi de chaque mois à 15 heures, salle de la Moutonnerie à Nantes.
(Sauf en juillet et en août)

2015 L'Année des Départs en Retraite sur PSE

► **L'UNION RÉGIONALE DE PSE A VU LE DÉPART EN RETRAITE DE DEUX PERMANENTS EN 2015.**

Le secrétaire Philippe Berthelot partage désormais son temps entre sa commune d'adoption en Ile de France et l'océan atlantique.

Ses journées sont bien remplies, comme tous les retraités dirais-je. Ses petits-enfants, ses loisirs en fins de semaine étendues... et la mer. Et Jean-Daniel Bigarne, permanent depuis 2 ans à PSE partage désormais son temps entre

Dijon et la montagne et profite d'une année sabbatique de retraité avant de reprendre des activités bénévoles.

A tous deux, les membres de l'Union Régionale leur souhaitent une très bonne retraite entourée de leur famille et amis.

Par Chantal Gérard ■



Toulouse

AG du Syndicat des retraités du secteur de Toulouse

► **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES RETRAITÉS DU SECTEUR DE TOULOUSE MIDI PYRÉNÉES S'EST DÉROULÉE LE 7 OCTOBRE 2015 À TOULOUSE**



Pierre Boutot ouvre la séance à 10h00. Il remercie la cinquantaine d'adhérents présents, excuse les absents. Il souhaite la bienvenue aux invités : Joël Recart, Secrétaire Général de l'U F R, Marc André Gantner, Président de la section Sud-Ouest, Maryse Camet, Secrétaire Générale de la section Sud-Ouest, Thierry Sivet Secrétaire Général de l'Union Régionale « Actifs », de Michel Moro, Michel Dejeambouyer et Sisto Girardi représentants des secteurs de Paris Sud Ile de France, Tours, Bordeaux.

Il fait ensuite observer une minute de silence à la mémoire des trois camarades décédés depuis la précédente Assemblée. (Robert Cormenier, Louis Vidal, Jacques Valery) Pierre Boutot présente et commente ensuite le rapport d'activité et évoque la participation des membres du bureau aux différentes réunions nationales (UFR), régionales (section Sud-Ouest et UNSA Inter Pro), locales (UR). Il rappelle l'élection en Congrès national de Jean-Marc Schaeffer (UFR Centraux) comme Secrétaire Général de l'UNSA Retraités, ainsi que le Congrès créant l'UNSA-Ferroviaire. La diffusion rapide d'un maximum d'informations par INTERNET est appréciée des participants. Il insiste sur la bonne marche des réunions mensuelles (9 lors de l'année écoulée) qui connaissent en permanence

une bonne participation. Pierre Boutot évoque aussi les premières rencontres avec ses homologues de Languedoc Roussillon. Dans l'immédiat chaque Syndicat/Secteur gardera ses règles de fonctionnement. *Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.*

Suite à l'absence (inopinée et excusée) du trésorier Gilles Guerin, le rapport financier sera commenté et publié ultérieurement. Toutefois Pierre Boutot donne quelques chiffres précisant ainsi la bonne santé financière du Secteur. Les effectifs sont cette année en légère hausse grâce à l'arrivée d'actifs nouvellement retraités.

Le bureau sortant est reconduit faute de candidature nouvelle ! Adoption à l'unanimité. Thierry Sivet fait ensuite un point d'actualité syndicale et régionale. Il évoque la situation tendue avec certaines O.S. à l'approche des élections professionnelles. Le calendrier très contraint et la difficulté de constituer des listes dans des périmètres nouveaux sont soulignés. Il demeure cependant confiant quant aux futurs résultats de l'UNSA-Ferroviaire le 19 novembre en Midi-Pyrénées.

Marc André Gantner évoque, tour à tour, dialoguant avec les adhérents : les risques que fait courir la mensualisation du paiement des pensions au 1/1/16, le prochain Conseil d'Administration de la CPRP, le transfert des Activités Sociales et leurs conséquences sur la protection sociale des cheminots se rapprochant de plus en plus du régime général. Joël Recart nous transmet les dernières informations en provenance de l'UFR et du Secrétariat Général. Il nous apporte avec précision des informations sur la mise en place au 1/1/16 de la complémentaire santé obligatoire pour les salariés. Cependant, pour les retraités, les risques sont importants de voir augmenter les cotisations des mutuelles de santé. A la SNCF quel avenir pour la médecine de soins ? *S'en suit un débat avec la salle.* Vers 12h45, le Président lève la séance et souhaite un bon retour à tous. Les discussions se poursuivront lors du repas convivial qui suit.

Par Pierre BOUTOT ■

Calendrier 2016 des réunions de la Section Est

AG de section jeudi 31 mars

NANCY : Villa St Jean, 18 Avenue Foch,

salle de réunion 1^{er} étage à 14h00 les mardis

PARIS EST : 9, rue du Château Landon 6^e étage à 09h30 les jeudis

REIMS : restaurant SNCF, rue Villeminot HUART à REIMS à 9H00

STRASBOURG : lieu à déterminer, renseignements auprès de Jean-Pierre Kowal (06 34 26 63 98)

MOIS 2016	SYNDICAT RETRAITES NANCY	SYNDICAT RETRAITES PARIS EST	SYNDICAT RETRAITES REIMS	SYNDICAT RETRAITES STRASBOURG
Janvier	05	07	28	
Février	02	04		05
Mars	1 ^{er}	10	24	
Avril	05 <small>vacances scolaires du 2 au 11</small>	07		AG 21
Mai	03	12	AG 26	
Juin	jeudi 09 à 10h	23 (Romilly)		
Juillet - Août				
Septembre	06	08	22	02
Octobre	AG jeudi 13	06		
Novembre	08	03	24	25
Décembre	06	08		

AG du Syndicat des retraités de Nancy

► UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAS ORDINAIRE !

8 Octobre : un mouvement de grève lancé par deux OS pouvait mettre notre AG en péril. Un peu inquiet car la « boule de cristal ... de Baccarat » ne donnait aucun message ; le site du TER Lorraine a dissipé les inquiétudes le 6 au soir : « service normal » ainsi que pour les TGV. Ouf !

Y'avait plus qu'à se dire que la journée serait belle, et elle commençait bien : le conducteur du TER pour Baccarat est élu DP d'une OS gréviste...! Dix minutes de marche et la salle de réunion du restaurant La Renaissance nous accueillait avec viennoiseries et café.

Après avoir applaudi à la remise des agendas 2016, la quarantaine de présents a laissé Vincent Erasmus remercier les invités de leur venue : Eric Tourneboeuf Président de l'UFR, Marc Baucher Secrétaire Général de l'UNSA-Ferroviaire ainsi que Thierry Grojean représentant de l'Union Régionale Lorraine. Nos voisins de Champagne Ardenne et Alsace étaient représentés par Christian Pourrier et Jean-Pierre Kowal, Martial Souverain de Paris Est étant retenu par ailleurs. Restait à remercier le trésorier de section Daniel Vaireaux, ainsi qu'Alain Fennerich, responsable de la Section Est.

Vincent évoqua nos réunions mensuelles des premiers mardis de chaque mois, sauf juillet et août, qui rencontrent toujours un aussi grand succès avec la présence régulière d'une bonne vingtaine de participants qui ont pris l'habitude de signaler leur venue, voire leur absence, permettant de fait d'adapter la partie «convivialité». « Si



tous les habitués venaient tous ensemble un mardi, la salle de réunion ne serait pas assez grande ! J'arrive d'ailleurs à me demander si cette nombreuse assemblée vient pour l'actualité, pourtant rarement «optimiste» diffusée par Alain, ou pour la pétillante hospitalité qui clôture régulièrement ces mardis ? ». Relatant ensuite la stabilité de nos effectifs avec un petit trait d'humour quant au paiement de la cotisation annuelle : « la réactivité est inversement proportionnelle à l'âge : les premiers à régler sont les plus âgés... serait-ce la peur d'oublier ? » puis la salle s'est recueillie pour la mémoire de René Mion.

Louis Anger nous a soigneusement détaillé nos recettes et dépenses, dépenses qui sont essentiellement dues à la convivialité, aucune personne présente ne le niera ! Les deux rapports reçoivent quitus, et l'équipe sortante ayant souhaité être reconduite, Vincent, Louis et Alain sont unanimement plébiscités.

Thierry Grojean, n'avait eu, l'an passé, que quelques minutes, pour être large, pour parler de la région, et puisque l'an prochain il sera des nôtres, c'est lui qui a ouvert l'actualité ferroviaire. Eric a expliqué pourquoi nous ne participerons pas à la

manifestation des retraités le 29 prochain ; ce qu'il restait à « sauver » quant à notre système de retraite maintenant que notre dernière trimestrialité est perçue ; fait le point sur les travaux des locaux de l'UFR à la Fédération et de l'acquisition éventuelle du 5ème et 6ème étage du « 56 ». Marc a enchaîné sur la campagne des élections professionnelles, expliqué ses enjeux et les recours juridiques de la CGT contre la SNCF et la DIRECCTE (anciennement l'Inspection du Travail). Si l'actualité aérienne est à l'absence de dialogue social entraînant des violences, les tensions entre Organisations Syndicales contestataires et réformistes du ferroviaire sont très fortes, frôlant régulièrement le « clash » physique. Notre communication de campagne sera basée essentiellement sur les supports écrits, « Edition Spéciale Activités Sociales », MAG « Spécial Elections », « Signatures » à destination des Cadres et de multiples tracts sur tous les sujets du moment, avec au final l'espoir d'un résultat encore plus haut qu'en 2014 au lendemain du 19 novembre et, pourquoi pas, une baisse de la première OS. Les questions sont nombreuses, les retraités sont, quoi que l'on en dise, très curieux de l'avenir d'une entreprise qu'ils ont quittée pour beaucoup depuis dix et plus, voire trente-cinq pour nos plus anciens.

L'heure tournait et seuls les estomacs étaient impatients. Le menu gastronomique a comblé les participants et le soleil était de retour pour rejoindre la gare de Baccarat. Non seulement la journée a été belle, mais très agréable. Bon retour à tous et à l'année prochaine.



Tours

Un p'tit tour de l'UFR... le 4 novembre à Tours

➤ **LES TRAVAUX DE LA SALLE REDON À LA FÉDÉRATION NE SONT TOUJOURS PAS ACHEVÉS, LES RÉUNIONS PRÉ ÉLECTORALES PROFESSIONNELLES MOBILISANT TOUTES LES SALLES PARISIENNES... MARC ANDRÉ (MAG POUR LES « INTIMES ») A PROPOSÉ UN BUREAU DÉLOCALISÉ SUR « SES TERRES ». ET VOILÀ, ILS SONT TOUS LÀ, ILS SONT TOUS VENUS, NOS RESPONSABLES DE SECTEURS ET SYNDICATS DE RETRAITÉS DES QUATRE COINS DE FRANCE, À TOURS POUR LE SECOND BUREAU DE L'UFR DE L'ANNÉE.**



Un ordre du jour chargé, piloté par le Président, Eric Tourneboeuf, avec des participants attentifs et motivés, ne peut produire qu'une séance de travail dont le compte rendu sera l'œuvre du Secrétaire Général Joël Recart et diffusé ultérieurement. Le calendrier des réunions des actifs n'étant pas connu, nos réunions statutaires n'ont pu être planifiées. Le point sur les cotisations et les adhésions permet de dire que la situation financière, récapitulée par nos trésoriers Jean-Louis Blas et Christian Santona, est saine et que les adhérents ont été sensibilisés par les différentes actions menées pour que « l'activité syndicale ne s'arrête pas le jour de la retraite ». L'érosion d'adhérents de ces dernières années semble derrière nous.

L'humour est venu égayer cette réunion studieuse quand il s'est agi de notre augmentation de pouvoir d'achat (0,1 % au 1er octobre 2015 qui ne sera versé en rattrapage qu'en janvier 2016), relatée par Michèle Cartereau, Secrétaire fédérale Services Communs et Administratrice UNSA

à la CPRPSNCF. Michèle nous a détaillé les points à l'ordre du jour du dernier CA de la CPRP et la demande de l'UNSA quant à l'utilisation de la réserve des prestations non pérennes. Si la plus connue était le forfait optique de 100 €, malheureusement arrêtée depuis le 1er septembre dernier, l'aide à l'acquisition de matériel auditif, ou d'un fauteuil roulant, fait aussi partie de ces prestations non pérennes. Spécifiques à la CPRPSNCF, les Ministères lorgnent de plus en plus sur cette « manne » de plusieurs centaines de millions d'euros. Nos administrateurs requièrent une utilisation à destination du maintien à domicile des personnes âgées et des « aidants ».

Une large plage de parole a été laissée à Jean Marc Schaeffer, Président de l'UNSA Retraités sur le rôle des retraités dans les conseils départementaux au niveau des CODERPA, puis à Rémi-Charles Dossin, sur la part des 16,7 millions de retraités dans la société française. Philippe Claudel est intervenu sur son rôle au sein de l'UNSA retraités.

L'approche du congrès de Vittel (en juin 2016) a donné lieu à quelques prises de parole avec un point de convergence sur la nécessité d'une forte représentation de l'UFR lors de cet événement trisannuel. Eric Tourneboeuf rappelle que le congrès est le lieu d'expression par excellence de tous les syndicats, un maximum de syndicats et secteurs de retraités doivent donc y être représentés.

Un petit mot sur notre communication par le biais d'Internet, appréciée par beaucoup, avec Le MAG seul instrument d'information à destination des « Non Internet ». Plusieurs pistes ont été évoquées, Monique Tessier et Alain Fennerich ont demandé que les cerveaux des présents soient mis en ébullition quant à des idées d'articles de fond ou d'informations utiles à tous les retraités. Les réunions d'informations locales permettent de rassembler un certain nombre de non connectés informatique, et la partie conviviale qui finalise ces rencontres est toujours très attendue.

La partie conviviale justement, elle arrivait aussi pour la cinquantaine de participants. Un buffet froid bien achalandé clôturait une longue matinée de travail, permettant aux plus lointains de retourner dans leurs provinces et laissant aux plus proches le temps de travailler encore un peu.

Un bureau UFR où l'utile et l'agréable se sont confondus, en attendant de se revoir en mars prochain.

Par Monique TESSIER
et Alain FENNERICH ■

Pour une Europe solidaire, plus sociale

► **LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FERPA (FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES) A EU LIEU LES 26 ET 27 OCTOBRE 2015 À BRUXELLES.**

Le congrès, qui s'est tenu en septembre à Budapest, a fixé les grandes lignes politiques et a désigné la Secrétaire Générale, Carla Cantone (Italie) pour ce nouveau mandat. Il revient au Comité exécutif à désigner le Président, mettre en place la commission financière et le comité des femmes.

Il n'y avait qu'une seule candidature pour la fonction de Président de la FERPA, elle était française et soutenue par l'UNSA Retraités. Ainsi Michel Devacht de la CFTD a été élu à la quasi unanimité, par tous les pays européens membres du comité exécutif, il ne manquait que deux voix (françaises), la CGT et FO qui se sont prononcés contre. Les membres de la commission financière ont été désignés, la présidence de la commission des femmes revient à Anna Lopez (Espagne).

La Secrétaire Générale a ensuite énuméré les grands axes politiques de l'action future de la FERPA. Ainsi, elle a notamment réaffirmé la demande que la FERPA soit reconnue comme membre actif au sein de la CES (avec droit de vote) ; l'élaboration d'une charte ; de dynamiser la communication, à commencer par le site ; de reprendre l'ICE (Initiative Citoyenne Européenne) sur le thème du vieillissement et de la dépendance en Europe... Un groupe de travail sera activé prochainement pour plancher sur les statuts et le règlement intérieur qui doivent maintenant être adaptés à cette organisation importante qu'est devenue la FERPA. La Secrétaire Générale a ensuite évoqué le souhait de rencontrer toutes les Organisations Syndicales sur place. Enfin, le Comité a décidé de soutenir les



Site : ferpa.etuc.org

syndicalistes grecs qui sont mis à mal par les réformes draconiennes gouvernementales. Le prochain Comité exécutif devra se tenir en mars 2016.

(*) Jean-Marc Schaeffer est Secrétaire Général de l'UNSA Retraités. Avec Joëlle Thierry, il représente l'UNSA à la FERPA. Il est également vice-président de la Section des Centraux de l'UFR.

Par Jean-Marc SCHAEFFER (*)
et Monique TESSIER ■

LA FERPA :

dès les années 80, un besoin s'est fait ressentir autour des problèmes des retraité(e)s et des personnes âgées. En 1987, un Comité de Coordination des Travailleurs Retraité(e)s (CCTR) est constitué au sein de la CES. Par la suite, de nombreuses structures syndicales de retraité(e)s se font jour dans les différents pays et un besoin d'évolution va naître de façon plus autonome. Ainsi la Fédération Européenne des Retraité(e)s (FERPA) sera constituée en avril 1993, en remplacement du CCTR et, en février 2003, l'UNSA Retraités devient membre de la FERPA. Elle est aujourd'hui présente dans 25 pays et regroupe 45 Organisations Syndicales de retraités.

L'Europe que veut la FERPA est une Europe du plein emploi, soucieuse de ses générations futures. Une Europe qui remette la solidarité au cœur de ses politiques et qui donne la priorité aux droits sociaux fondamentaux sur les libertés économiques. Une Europe qui respecte les négociations collectives et l'autonomie des partenaires sociaux. Une

Europe qui lutte contre les discriminations persistantes.

Enfin, une Europe qui se préoccupe de ses personnes âgées, c'est-à-dire une Europe qui leur assure une vie digne économiquement et socialement.

LA CES :

le développement de l'Union européenne et, en conséquence, son influence marquée sur les états membres aux plans financier, économique et social, touche au plus près les travailleurs. Face à cette réalité, les syndicats européens se sont unis pour créer en 1973 la Confédération Européenne des Syndicats (CES) afin de parler d'une seule voix et de peser davantage sur le processus décisionnel de l'UE. La CES compte notamment 90 confédérations syndicales réparties dans 39 pays.

Elle a mis en place des structures spéciales, associées à ses activités, pour représenter les intérêts de certaines catégories de travailleurs ; l'UNSA est présente dans toutes ces structures :

- le Comité de coordination des conseils

syndicaux interrégionaux (CISR)

- le Comité des femmes

- le Comité des jeunes

- la FERPA.

QU'EST-CE QU'UNE ICE ?

« Des citoyens de l'union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission Européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités » (art 11-4 du traité sur l'UE).

En clair, une initiative citoyenne européenne (ICE) est une invitation adressée à la Commission Européenne, lui demandant de présenter une proposition législative dans un domaine où l'Union Européenne (UE) est compétente.

Infos extraites de :
UNSA MAGazine, novembre 2015



**LE 20 NOVEMBRE 2015,
L'UNSA-FERROVIAIRE ENREGISTRE
UNE FORTE PROGRESSION
ET CONFORTE SA POSITION DE LEADER POUR
UN SYNDICALISME REFORMISTE ET PROGRESSISTE
DANS LA BRANCHE FERROVIAIRE.**

**AUTOUR D'UN BUFFET CONVIVIAL ET FESTIF,
LUC BÉRILLE ET MARC BAUCHER FÉLICITENT TOUS LES MILITANTS ET LES ENCOURAGENT
À POURSUIVRE LEUR ACTION SYNDICALE.**



**L'UNSA-FERROVIAIRE VOUS SOUHAITE
DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE CHALEUREUSES
ET CONVIVIALES.**